

## *Le gin-seng sous l'Ancien Régime : L'évolution botanique et la révolution botaniste*

*Shasha Ma*  
*Paris-Sorbonne*

Pour citer cet article : Shasha Ma, « Le gin-seng sous l'Ancien Régime : L'évolution botanique et la révolution botaniste » in *Sphères*, n° 4, 2019, pp. 91-103.

### **Résumé**

Le gin-seng chinois ne fut connu en Europe qu'en 1610, et fut apporté par les Hollandais revenant du Japon. Il fallut attendre l'Ambassade de Siam qui vint en France et en donna, parmi d'autres, en tant que présents à Louis XIV. Le gin-seng d'Amérique fut découvert par Joseph-François Lafitau, en 1718, au Canada. Dès lors, cette plante a énormément attiré les Européens dans la contribution botanique. L'efficacité de ses vertus en médecine fut beaucoup décrite, à l'époque, par Du Halde, Raynal et Jaucourt. Les gens en ont tiré des remèdes non seulement contre les maladies corporelles, mais encore pour l'aphrodisiaque, comme chez Sade par exemple. Cette évolution botanique devrait contribuer à la révolution botaniste, tant mentale que physique.

## Introduction



Di questa costa, là dov'ella frange  
Più sua rattezza, nacque al mondo un sole,  
Come fa questo tal volta di Gange.  
Però chi d'esso loco fa parole  
Non dica « Ascesi », che direbbe corto,  
Ma « Oriente », se proprio dir vuole.

Dante,  
*La Divine Comédie*

De cette côte, là où moins rapide elle  
devient, surgit au monde un soleil, comme  
celui-ci quelquefois surgit du Gange.  
Qui donc parle de ce lieu, ne le nomme  
point Ascesi, ce serait peu dire, mais  
Orient, si proprement il veut parler. <sup>1</sup>

Dans ce court extrait, le célèbre humaniste italien Dante, montre, de façon synthétique, le rôle de l'Orient. Cette terre mystérieuse, fascinante, voire entièrement dorée, selon Marco Polo, se présente comme un soleil rayonnant dans le ciel occidental. Au contraire de Mo Yan, auteur chinois ayant accroché les lauriers du Prix Nobel 2012 et portant ce pseudonyme dont la signification est précisément *ne pas dire*, l'Orient, autant à lui, fait parler de lui dans le monde entier. En provoquant un élan de curiosité, l'Orient, pour les étrangers, et notamment les Occidentaux, constitue un rêve. Son paysage pittoresque, sa richesse incomparable, son sérail luxueux, sa philosophie lucide, ainsi que sa culture lumineuse ont, pendant longtemps, joué un rôle important dans l'imaginaire occidental.

Ce ne fut que lorsque les Portugais, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, franchirent le Cap de Bonne-Espérance et ouvrirent une nouvelle route vers l'Inde et la Chine. Hormis les voyageurs, l'influence d'un groupe de savants était d'autant plus décisive dans l'échange culturel qu'ils entrent rapidement, sans le vouloir, dans un fameux combat : la Querelle des rites. L'Amérique fut découverte à la même époque. Après l'exploration de Christophe Colomb, les expéditions atteignirent la terre de l'Amérique du Nord. Si les Vikings s'y installèrent entre le xi<sup>e</sup> siècle et le xiv<sup>e</sup> siècle, les explorations des Européens commencèrent, dont le point culminant fut la période des expéditions françaises de Jacques Cartier dans le golfe de Saint-Laurent. La colonie

---

<sup>1</sup> Dante, « Paradis », *La Divine Comédie*, cité et traduit par M.-L. Dufrenoy dans *L'Orient romanesque en France*, Montréal : Beauchemin, 1946, p. 319.

anglaise de Terre-Neuve, fondée le 5 août 1583, amorçait la suite des expériences : les colonies britanniques et françaises.

C'est dans ce contexte que le gin-seng chinois et américain est découvert et devient, sans doute, un phénomène à travers lequel les intellectuels européens ont pu puiser la connaissance culturelle dans les sources des voyageurs et celles des jésuites. Les Chinois étaient en effet les premiers à utiliser cette plante, ce qu'ils ont rapporté par l'écriture, étant décrit dans *Shennong bencaojing* (*Canon des herbes de Shennong*) et enregistré dans *Jiaguwen beji* (*Recueil des inscriptions sur os ou carapaces de tortues*), datant de deux mille ans avant J.-C.

Dès lors, le gin-seng a été amplement utilisé tant par les empereurs que les nobles chinois. Ses vertus miraculeuses (guérison corporelle, conservation de la vie) étaient déjà reconnues dans l'Antiquité en Chine, d'où la recherche insatiable et son prix de plus en plus élevé. Les voyageurs (Marco Polo<sup>2</sup>, Joseph-François Lafitau, Michel Sarrazin et Raynal), les jésuites (Père Jartoux, Du Halde) et les intellectuels (Louis Lémery, Des Bruslons et Valmont de Bomare) en ont beaucoup rapporté. Il a fallu attendre le Marquis de Sade pour remettre à l'ordre du jour les vertus de cette plante dans la relation sexuelle. Se référant aux jésuites et aux encyclopédistes, Sade aborde souvent, dans ses écrits, cette tendance intellectuelle de l'époque.

Dès lors, nous pouvons poser les questions suivantes : quel est le rôle commercial et politique du gin-seng dans l'Histoire de la Chine ? Les Européens reconnaissent-ils la différence entre le gin-seng chinois et le gin-seng américain ? L'évolution de la botanique peut-elle influencer la mentalité des révolutionnaires, comme par exemple Sade, qui a lancé un pas décisif dans la littérature française, à son époque, dans l'univers érotique ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous allons examiner, en premier lieu, l'histoire du gin-seng depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque de la Découverte de l'Amérique afin de mieux comprendre son rôle et ses vertus. Ensuite, nous aborderons la connaissance européenne de cette plante. Il s'agira d'analyser, de manière panoramique, certains traités et récits qui le mentionnent. À partir de là, nous interprétons, en dernier lieu, l'effet aphrodisiaque décrit par Sade, en tant que porte-parole physique et mental de la Révolution française.

---

<sup>2</sup> M. Serrand, *Ginseng : mille ans de bienfaits*, Paris : Alpen Editions, 2005, p. 13. L'auteur prétend que Marco Polo est le premier Occidental à parler des vertus du gin-seng, mais sans aucune trace d'écriture.

## L'histoire du gin-seng

Le gin-seng (ou ginseng), plante vivace, appartient au genre *panax* de la famille des araliacées. Parmi les dix espèces de gin-seng cultivées dans le monde, les plus connues sont originaires d'Asie du Nord-Est et d'Amérique du Nord, désigne respectivement la Tartarie de la Chine et le Canada, qui ont été répétés par les botanistes sous l'Ancien Régime. De la culture à l'industrialisation de cette racine, le gin-seng est considéré par la médecine orientale, depuis des millénaires, comme la panacée permettant de retrouver la santé dans tous les cas. Le gin-seng, appelé en mandarin *ren shen* signifiant « homme-racine », ressemble à une forme humaine en miniature. On trouve la même nomination chez Chippewa, tribu amérindienne, qui l'appelait *shte-na-bi-o-Dzhi-bih*, c'est-à-dire « homme-racine » également.

La Chine est, depuis longtemps, reconnue pour son histoire sur l'utilité du gin-seng longue de plus de quatre mille ans. Selon la légende, sous le règne de Huangdi (2717-2599 av. J.-C.), premier empereur et ancêtre des Chinois, les vertus magiques du gin-seng étaient connues. C'est Fan Li, premier ministre du Royaume Yue à l'Époque des Printemps et Automnes ou période Chunqiu (770-481 av. J.-C.), dans son *Fanzi jiran* (*Essais de M. Fan*), qui est le premier à mentionner le gin-seng en en faisant une description : « **人参出上党, 状类人形者善** [Le gin-seng, venu de la région de Shangdang, ressemble au corps de l'homme] ». Cette région, appartenant actuellement à la Province de Shanxi, produisait le gin-seng nommé *Shangdang shen* (le gin-seng de Shangdang).

Les vertus médicales de cette racine étaient mentionnées, sous la Dynastie des Han occidentaux (206 av. J.-C. - 9), d'une façon panoramique, dans *Shennong bencaojing* (*Canon des herbes de Shennong*), traité le plus ancien dans la pharmacopée chinoise datant du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère vulgaire : « **人参味甘, 主补五脏、安精神、定魂魄、止惊悸、除邪气、明目、开心、益智, 久服轻身延年** [Le gin-seng, ayant une saveur douce, aide à nourrir les cinq viscères, à chasser les désordres d'esprit, à calmer l'âme, à rendre le regard plus clair, à rendre heureux et à augmenter la longévité] ». Quelques siècles plus tard, durant les Han orientaux, Zhang Zhongjing, dans son *Shanghan lun* (*Traité des maladies*), a fait un compte-rendu détaillé des

113 ordonnances parmi lesquelles le gin-seng intervient dans 21, soit 18,6%. Il a ajouté que cette racine permettait à l'homme d'exciter sa libido.

Si son utilisation est relativement récente, les Chinois ont commencé à cultiver le gin-seng sous la Dynastie des Jin occidentaux (266-316). Dans le chapitre *Shi Le zhuàn* (*Vie de Shile*) de *Jinshu* (*Almanach des Jin*), on rapporte : « **初勒家园中生人参，葩茂甚** [On a trouvé jadis du gin-seng qui poussait de manière très dense dans le jardin de Shi Le] ». Shi Le, empereur du Royaume de Zhao antérieur, vivait, dans sa jeunesse, dans la Province de Shanxi où poussait le gin-seng de Shangdang ; il en faisait du commerce. Il a transplanté cette plante de la région de Shangdang dans son jardin afin de la cultiver, puis de la vendre. Cela montre que la culture du gin-seng remonte à plus de 1600 ans.

Jusqu'alors, le gin-seng de Shangdang faisait autorité. Il a fallu attendre Tao Hongjing, qui a récolté, en 480-498, d'autres traités médicaux importants et a donné naissance à son *Bencao jing jizhu* (*Annotation du canon des herbes*). Il a mentionné à nouveau les vertus du gin-seng, et ajouté qu'il « **人参出上党山谷及辽东** [était originaire de Shangdang et du Nord-Est] », en se référant à un poète issu de Gaoli, tribu se trouvant dans la Province actuelle de Liaoning, au Nord-Est de la Chine. *L'éloge du gin-seng* montre les caractéristiques et la pousse de cette racine. Sous la Dynastie des Tang (618-907), le gin-seng et le thé devenaient des boissons très à la mode. D'après le *Traité de la géographie* dans le *Nowel Almanach des Tang*, quelques provinces dépendantes de l'empereur ont payé leur tribut en utilisant le gin-seng. Les mandarins et les intellectuels l'ont offert comme cadeau le plus précieux aux amis.

Les Chinois des Dynasties des Song (960-1279) et des Qing (1636-1912) ont continué cette pratique. Su Song, dans son *Bencao tujing* (*Canon des herbes en dessin*), a montré les caractéristiques de chaque période de la plantation du gin-seng et la manière de discerner le vrai du faux. Puis Li Shizhen y a ajouté ses procédés de culture dans le *Bencao gangmu* (*Classes et ordres des herbes*). Le gouvernement des Qing a monopolisé le droit de le recueillir. Ce fut à partir de 1881, où l'État vivait dans la misère, que le monopole a été aboli. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la

## Shasha Ma, « Le gin-seng sous l'Ancien Régime »

Corée a commencé à cultiver du gin-seng rouge, plante actuellement connue dans le monde entier.

### La découverte des Occidentaux

Le gin-seng<sup>3</sup>, découvert par Joseph-François Lafitau<sup>4</sup> en 1718 au Canada, est une plante qui bouleverse depuis longtemps l'esprit des Occidentaux. Anthropologue et ethnographe français, il partit en mission en Nouvelle-France (ou Amérique du Nord à l'époque), en 1711, et s'initia aux mœurs iroquoises. Pendant son séjour, il découvrit le gin-seng d'Amérique, et fut longtemps considéré comme le premier Européen à avoir trouvé les vertus de cette plante.

Cependant, il n'est pas le précurseur de cette découverte botanique ; il avoue que ce sont les missionnaires en Chine qui l'ont influencé dans cette recherche<sup>5</sup>. Dès l'année 1700, le jardin du roi a reçu du gin-seng américain envoyé par Michel Sarrazin, naturaliste français, également parti en Nouvelle-France. Cet événement a été raconté par Sébastien Vaillant<sup>6</sup>. Le gin-seng chinois ne fut connu en Europe qu'en 1610, ayant été apporté par les Hollandais revenant du Japon. Mais ce fut l'Ambassade de Siam qui en offrit comme présent à Louis XIV.

Louis Lémery (1677-1743), médecin et chimiste français, connaissait mieux le gin-seng du Canada que celui de la Chine. Il publia en 1702 le *Traité des aliments* dans lequel il s'attacha à soutenir l'efficacité de cette plante visant à soulager la fatigue ; son mal à l'estomac le rendait souvent inquiet. Il pensait qu'il « n'[était] point autant ami des nerfs que les Chinois

---

<sup>3</sup> Pierre-François-Xavier de Charlevoix, missionnaire au Japon, parle du gin-seng du Japon qui ressemble beaucoup à celui de la Tartarie. Le gin-seng, vécu généralement à la latitude boréale de 33 à 48 degrés, se répand en Chine, au Japon, en Corée, en Amérique du Nord. Charlevoix, *Histoire et description générale du Japon, où l'on trouvera tout ce qu'on a pu apprendre de la nature et des productions du pays... avec les fastes chronologiques de la découverte du Nouveau-Monde*, Paris : Pierre-François Giffart, 1736, t. I, p. 571.

<sup>4</sup> J.-F. Lafitau, *Mémoire présenté à son altesse royale, Monseigneur le Duc d'Orléans régent du royaume de France : concernant la précieuse plante du Gin-seng de Tartarie, découverte au Canada par le P. Joseph François Lafitau, de la Compagnie de Jesus, Missionnaire des Iroquois du Sault Saint Louis*, Paris : Joseph Mongé, 1718.

<sup>5</sup> « Le gin-seng est une plante qui croît dans la grande Tartarie [aujourd'hui dans la Chine du Nord], d'où on la transporte à la Chine, et à laquelle les Chinois attribuent de grandes vertus. On ne la connaissait jusqu'ici que par quelques racines apportées en Europe, et sur les descriptions imparfaites qu'en ont données le Père Martini, dans son *Atlas Chinois* [1654], le Père Nieremberg dans son *Histoire naturelle* [Juan Eusebio Nieremberg, *Historia naturae, maxime peregrinae*, Antverpim, 1635], le Père Kircher dans la *Chine illustrée*, Guillaume Pison [*Histoire naturelle du Brésil*, 1648], [...], M. Kampfner dans les *Aménités exotiques* [1712], etc... » Joseph-François Lafitau, *Mémoire présenté à son altesse royale, Monseigneur le Duc d'Orléans régent du royaume de France : concernant la précieuse plante du Gin-seng de Tartarie, découverte au Canada par le P. Joseph François Lafitau, de la Compagnie de Jesus, Missionnaire des Iroquois du Sault Saint Louis*, dans *Journal des savants du lundi 27 juin 1718*, Paris : Pierre Witte, 1718, p. 397.

<sup>6</sup> S. Vaillant, « Établissement d'un nouveau genre de plante nommé Araliastrum, duquel le fameux ninzin ou ginseng des Chinois, est une espèce », dans *Discours sur la structure des fleurs : leurs différences et l'usage de leurs parties prononcé à l'ouverture du jardin royal de Paris, le X<sup>e</sup> jour du mois de juin 1717 et l'établissement des trois nouveaux genres de plantes, l'araliastrum, la sheradia, la boerhaavia avec la description de nouvelles plantes rapportées au dernier genre*, Leide : P. Vander, 1718, pp. 40–47. Nous ignorons totalement le langage qu'utilise ici l'auteur.

sembl[aient] le faire entendre » et que « peut-être leur préparation de riz corrige[rait] ce défaut<sup>7</sup>. » Puis il donne des recettes chinoises à base de poudre de gin-seng dont l'une pour augmenter l'appétit, l'autre est pour réguler le poul, une troisième est appelée « to-ming-sau, c'est-à-dire [un] remède qui ramène une vie échappée<sup>8</sup>. » Le père Jartoux décrivit également, neuf ans plus tard, dans une lettre adressée au père Procureur Général des Missions des Indes et de la Chine, cette plante qui donnait des effets miraculeux : soulager les épuisements du corps, guérir les pneumonies, dissoudre les flegmes, arrêter les vomissements, fortifier l'appétit, et même prolonger la longévité<sup>9</sup>.

Cette plante a, dès lors, amplement attiré les missionnaires, les académiciens et les encyclopédistes. En revanche, durant les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Européens n'avaient pas une grande idée du gin-seng, « plante admirable jusqu'à présent peu connue en Europe »<sup>10</sup>, a confirmé Savary Des Bruslons (1657-1716) dans le *Dictionnaire universel de commerce*.

Le gin-seng étant « si précieux » aux yeux des Chinois, qui « ne le trouvent jamais trop cher », son prix élevé favorise le commerce entre la Chine et les pays qui le possèdent<sup>11</sup>. Il reste cependant toujours très recherché par les Chinois :

Le gouvernement fait cueillir tous les ans cette plante par dix mille soldats Tartares, dont chacun doit rendre gratuitement deux onces du meilleur ginseng. On leur donne pour le reste un poids égal en argent. Cette récolte est interdite aux particuliers. Une dépense si odieuse ne les empêche pas d'en chercher. Sans cette contravention à une loi injuste, ils seraient hors d'état de payer les marchandises qu'ils tirent de l'empire, et réduits par conséquent à s'en passer<sup>12</sup>.

Aux vertus du gin-seng, « petite racine qui croît à la Chine » selon les mots de Thomas

---

<sup>7</sup> L. Lémery, *Traité des aliments, où l'on trouve par ordre et séparément la différence et le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier, les bons et les mauvais effets qu'ils peuvent produire, les principes en quoi ils abondent*, par M. Louis Lémery, 3<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée sur la 2<sup>e</sup> de l'auteur, par M. Jacques-Jean Brubier, Paris : Durand, 1755, p. 130.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>9</sup> *Lettres édifiantes et curieuses de Chine par des missionnaires jésuites, 1702-1776*, éd. d'Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris : Garnier-Flammation, 1979, p. 176.

<sup>10</sup> J. S. Des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde... Ouvrage posthume du Sr Jacques Savary Des Bruslons... continué... et donné au public, par Philémon-Louis Savary*, Amsterdam : chez les Jansons à Waesberge, 1726-1732, t. II, p. 230.

<sup>11</sup> Raynal parle du commerce du gin-seng entre la Chine et le Canada. G.-T. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes*, La Haye : Gosse fils, 1774, t. VI, p. 144-174.

<sup>12</sup> G.-T. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes*, op. cit., t. I, p. 643. André-Guillaume Contant d'Orville le rapporte également. Contant d'Orville, *Histoire des différents peuples du monde : contenant les cérémonies religieuses et civiles, l'origine des religions, leurs sectes et superstitions et les moeurs et usages de chaque nation*, Paris : Hérisant fils, 1770-1771, t. II, p. 404-405.



## Shasha Ma, « Le gin-seng sous l'Ancien Régime »

Dyche<sup>13</sup>, Raynal ajoute une autre raison concernant le fait qu'il s'agisse d'une plante très recherchée. Le gouvernement exerçait un contrôle sévère, à l'époque, non seulement de cette plante, mais aussi d'autres marchandises nécessaires et vitales : le sel et le fer. La monopolisation de l'état permettait aux gouverneurs, d'un côté, de contrôler la richesse du peuple, de l'autre, de renforcer le pouvoir.

Le chevalier Louis de Jaucourt (1704-1779), philosophe et encyclopédiste, semble donner raison à ce qu'écrit Raynal. Malgré le danger de se rendre dans les montagnes pour y chercher du gin-seng, les Chinois, très intéressés, venaient « se glisser dans ces déserts au risque de perdre leur liberté & le fruit de leurs peines, s'ils [étaient] surpris en sortant de la province ou en y rentrant<sup>14</sup>. » Moins pour monopoliser le gin-seng et en tirer l'intérêt despotique, l'empereur, afin que « les Tartares profitassent de ce gain préférablement aux Chinois »<sup>15</sup>, ordonna, en 1709, aux soldats tartares d'aller ramasser le gin-seng, copié plus tard par Raynal. Tout en se référant aux relations entre Kämpfer et Lafitau, Jaucourt confirme la différence entre le gin-seng du Canada et celui de la Chine :

M. de Jussieu a semé au jardin royal, des graines assez fraîches et bien conditionnées du gins-eng d'Amérique, qu'il avoit reçues du P. Lafiteau, mais qui n'ont pas réussi ; de sorte que le gins-eng du Canada est encore plus rare en Europe, que celui de la Chine. Je dis le gins-eng du Canada, parce que toutes les présomptions semblent réunies pour ne regarder les deux gins-eng que comme une même plante<sup>16</sup>.

Malgré la ressemblance du « degré de latitude, le terroir, la position des montagnes, l'aspect des marais, [...], des feuilles, des pédicules, des fleurs, des fruits, des tiges, des racines vivaces, et des effets », cette similarité « n'est que le produit de l'art et de la préparation qu'on donne presque to[u]jours au gins-eng de la Chine. » Il faudra encore attendre pour que la distinction de ces deux gin-sengs soit faite.

## Sade et le gin-seng comme aphrodisiaque

Sade n'a jamais manqué cette tendance savante. Botaniste aphrodisiaque, il parle de la

---

<sup>13</sup> T. Dyche, *Nouveau dictionnaire universel des arts et des sciences, françois, latin et anglois : contenant la signification des mots de ces trois langues et des termes propres de chaque état et profession : avec l'explication de tout ce que renferment les arts et les sciences,.... T. 1 / trad. de l'anglois de Thomas Dyche ; [par le P. E. Pézenas et l'abbé J.-F. Féraud]*, Avignon : Fr. Girard, 1756, t. I, p. 497.

<sup>14</sup> *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers dirigée par Diderot et d'Alembert*, Paris : Chez Briasson, David l'aîné, Le Breton et Faulche, 1751-1765, t. VII, p. 664.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 665. Jaucourt donne une liste des auteurs qui ont écrit sur le gin-seng à la page suivante.



mandragore, semblable au gin-seng, car « elle excite à l'amour »<sup>17</sup>. Sade a probablement dû lire l'ouvrage concernant la Chine du P. Du Halde qui soutenait le Père Jartoux au sujet de l'efficacité magique de cette plante, ce qui expliquait son prix élevé :

On peut juger de ce qu'elle coûtait autrefois, parce qu'elle se vend encore aujourd'hui à Peking : l'once de bon gin-seng coûte sept à huit onces d'argent, quoiqu'il y ait un perpétuel commerce entre les Tartares et les Chinois, qui se servent adroitement de ce flux et reflux continuels de mandarins et de soldats obligés d'aller et de revenir, suivant les diverses commissions qu'ils ont pour Peking, ou pour [...], qui passent ensuite dans les terres qui produisent le gin-seng, ou en cachette, ou avec le consentement tacite des gouverneurs<sup>18</sup>.

Ainsi, Du Halde met en avant son coût, alors que Sade ne parle que son effet sur l'amour. Moins séduit par le prix, le Marquis s'intéresse à la forme de la mandragore qui ressemble à celle de l'homme<sup>19</sup>. Hormis l'effet sexuel, le gin-seng comporte aussi cette forme humaine, confirme Raynal (1713-1796) dans l'*Histoire des deux Indes*, ouvrage collectif dans lequel Diderot collabore et se consacre à la dénonciation de l'esclavage : « Sa racine est un navet, tantôt simple, tantôt divisé en deux. Alors, elle a quelque ressemblance avec les parties inférieures de l'homme, d'où lui viennent les noms de ginseng à la Chine, et de garentoguen chez les Iroquois<sup>20</sup>. »

Cela importe néanmoins peu pour Sade qui a dû être rassuré par Jaucourt des effets excitants de cette plante dans les relations sexuelles. Les Européens se contentaient de « prescrire quelquefois le gins-eng dans la faiblesse, la cardialgie, les syncopes, les maux de nerfs, et les vertiges qui viennent d'inanition, comme aussi dans l'épuisement des esprits causé par les plaisirs de l'amour, par des remèdes ou des maladies »<sup>21</sup>. Joseph de La Porte parle des mêmes effets, différents de la volupté sadienne qui souligne seulement le plaisir, dépourvu des fruits de l'amour, il rapporte la reproduction favorisée par cette plante :

Le gin-seng, cette plante si célèbre, et dont je vous ai parlé dans une de mes lettres, se trouve en plusieurs endroits du Canada ; elle y a les mêmes vertus, et y opère les mêmes prodiges qu'à la Chine. Les Américains lui attribuent le pouvoir de rendre les femmes fécondes, comme les Chinois celui de rendre les hommes

---

<sup>17</sup> *Aline et Valcour*, dans Sade, *Œuvres*, textes établis, présentés et annotés par Michel Delon et Jean Deprun, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade », 1990, t. I, p. 838.

<sup>18</sup> J.-B. Du Halde, *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris : P.-G. Le Mercier, 1735, t. IV, p. 8.

<sup>19</sup> *Aline et Valcour*, dans Sade, *Œuvres*, textes établis, présentés et annotés par Michel Delon et Jean Deprun, *op. cit.*, t. I, p. 838.

<sup>20</sup> G.-T. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes*, Genève : Jean-Léonard Pellet, 1780, t. I, p. 643.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 666.

Les intellectuels de l'Ancien Régime ne faisaient pas la différence entre le gin-seng américain et le gin-seng chinois. Valmont de Bomare (1731-1807) ne distingue pas le « ninzin et le gens-eng », rapportant plutôt des informations sur la récolte et la vente de cette plante<sup>23</sup>. Cependant, Sade, tout en faisant parler Juliette, tire ses connaissances sur sa « panacée »<sup>24</sup> :

La sorcière s'emparant alors d'une baguette d'hébène, et descendant à mesure tous les bocaux qui se trouvaient sur les rayons, commença par l'explication des aphrodisiaques et des électuaires anti-aphrodisiaques. Nous fîmes mettre de côté une ample provision des premiers, parmi lesquels beaucoup de cantharides, de gin-seng, et quelques fioles de la liqueur de Joui du Japon, que la Durand nous fit payer, à cause de sa rareté et de ses vertus surprenantes, dix-louis la fiole<sup>25</sup>.

Contrairement au débat sur l'origine égyptienne des Chinois, ces intellectuels occidentaux n'ont pas approfondi leurs connaissances sur le gin-seng dans l'Antiquité. Ce qui importe, ce sont leurs effets dont l'utilité sexuelle, rappelons-le, est mise en avant par le Marquis de Sade.

## Conclusion

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la collection botanique réalisée à travers le monde entier lors des voyages terrestres et maritimes est innombrable : de nombreux dessins le constatent. Sade n'a pas dû négliger ce fait. La chronologie sadienne, dont l'affaire de Marseille en 1772 contribue, malgré la volonté du Marquis, à fomenteur une rumeur publique, présente quelques exemples d'empoisonnement, comme l'observe Mladen Kozul<sup>26</sup>. Hormis l'utilisation des drogues et des aphrodisiaques, Sade met aussi l'accent sur les abortifs.

À travers les récits de voyage et les traités des botanistes, passant de la botanique à la

---

<sup>22</sup> J. de La Porte, *Le voyageur français, ou la connaissance de l'ancien et du nouveau Monde, mis au jour par M. l'Abbé Delaporte (avec collaboration de Louis-Abel de Bonafous, Abbé de Fontenay et Louis Domairon)*, Paris : L. Cellot, 1769, t. IX, p. 262.

<sup>23</sup> J.-C. Valmont de Bomare, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle. Tome 4 / ; contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux, et celle des corps célestes, des météores & des autres principaux phénomènes de la nature ; avec l'histoire et la description des drogues simples tirées des trois règnes ; et le détail de leurs usages dans la médecine, dans l'économie domestique & champêtre & dans les arts & métiers : plus une table concordante des noms latins, & le renvoi aux objets mentionnés dans cet ouvrage. Par M. Valmont de Bomare, Nouvelle édition, revue & considérablement augmentée par l'auteur*, Paris : Brunet, 1775, t. IV, p. 66.

<sup>24</sup> « Les Asiatiques croient qu'elle est une panacée souveraine, et les Chinois y ont recours dans toutes leurs maladies, comme à la dernière ressource. [...] Mais il faut prendre garde d'en faire trop d'usage, car il allume le sang ; c'est pourquoi on l'interdit aux jeunes gens et à ceux qui sont d'une constitution chaude : au reste la cherté et la rareté de cette racine font qu'on en use peu. » Jacques-Christophe Valmont de Bomare, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, Paris : Lacombe, 1768, t. II, pp. 302-303.

<sup>25</sup> *Histoire de Juliette*, dans Sade, *Œuvres*, textes établis, présentés et annotés par Michel Delon et Jean Deprun, *op. cit.*, 1998, t. III, p. 656.

<sup>26</sup> M. Kozul, « Le poison sadien : métaphores, sources, savoir médical », dans Michel Delon et Jean-Christophe Abramovici (éd.), *Le corps des Lumières, de la médecine au roman*, Nanterre : Centre des sciences de la Littérature de l'Université Paris X-Nanterre, 1997, pp. 161-162.

médecine, l'histoire du gin-seng est, en effet, une histoire mélangeant différents éléments dans lesquels la culture et la politique sont étroitement liées. Les Chinois se servaient de cette racine précieuse, qui coûtait de plus en plus cher, pour lutter contre les maladies. La loi de monopolisation promulguée par l'État privait l'utilisation du gin-seng de la plupart des gens. Il en allait de même en France où seulement les aristocrates pouvaient le payer, comme dans le monde sadien.

L'évolution du gin-seng a probablement poussé à une révolution physique et mentale. Dans le domaine de la pharmacologie, que ce soit en France ou en Chine, les amateurs le considèrent comme une panacée. Sa découverte et sa description mettent en lumière les vertus miraculeuses de cette plante exotique venant de Chine comme de l'Amérique du Nord. Leurs substances la font entrer dans la mentalité occidentale pour soigner et guérir. Il s'agit de guerroyer contre la faiblesse et l'impuissance, et de défendre le plaisir. Cet effet aphrodisiaque amorcerait une nouvelle ère où les faibles et les impuissants seraient guéris. Le Marquis de Sade, ennemi de ces derniers, a préféré l'utiliser tout en soulignant la liberté du corps et de l'esprit, thème cher à la Révolution française.

Pour être juste, il faudrait rappeler que, lorsque Louis XIV<sup>27</sup> a reçu, du roi de Siam, dans son jardin, la racine du gin-seng, il n'était pas moins séduit par son effet stimulant la puissance masculine, qui allait devenir le symbole de la puissance diplomatique de l'État. À cette époque, le Roi-Soleil était déjà âgé et toujours désireux de plaire à ses maîtresses. Il a utilisé cette racine pour la conquête des femmes, susceptible de le soulager de la solitude et de son agonie tant politique que sexuelle. Comme dans les romans libertins de l'époque, dans *Les Liaisons dangereuses*, par exemple, la domination des femmes s'assimile à une victoire sur un champ de bataille. C'est l'utopie dont rêvait jadis Sade, ami de la force et de l'énergie<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> H.-M. Lee, « Louis XIV's Ginseng: Shaping of Knowledge on an Herbal Medicine in the Late 17th and the Early 18th Century France », *Korean J Med Hist*, 2016; 25, n° 1, pp. 111-146. La version en coréen est disponible sur le site : <https://doi.org/10.13081/kjmh.2016.25.111>

<sup>28</sup> M. Delon, *L'idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris : Presses universitaires de France, 1988.

## Bibliographie

### Corpus

- BOMARE, J.-C. V. de, *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, Paris : Brunet, 1775.
- BRUSLONS, J. S. des, *Dictionnaire universel de commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde... Ouvrage posthume du Sr Jacques Savary Des Bruslons... continué... et donné au public, par Philémon-Louis Savary*, Amsterdam : chez les Jansons à Waesberge, 1726-1732.
- CHARLEVOIX, P.- F.- X. de, *Histoire et description générale du Japon, où l'on trouvera tout ce qu'on a pu apprendre de la nature et des productions du pays... avec les fastes chronologiques de la découverte du Nouveau-Monde*, Paris : Pierre-François Giffart, 1736.
- DELON, M., *L'idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris : Presses Universitaires de France, 1988.
- DUFRENOY, M.-L., *L'Orient romanesque en France*, Montréal : Beauchemin, 1946.
- DU HALDE, J.-B., *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, Paris : P.-G. Le Mercier, 1735.
- DYCHE, T., *Nouveau dictionnaire universel des arts et des sciences, françois, latin et anglois*, Avignon : Fr. Girard, 1756.
- LAFITAU, J.-F., *Mémoire présenté à son altesse royale, Monseigneur le Duc d'Orléans régent du royaume de France : concernant la précieuse plante du Gin-seng de Tartarie, découverte au Canada par le P. Joseph François Lafitau, de la Compagnie de Jesus, Missionnaire des Iroquois du Sault Saint Louis*, Paris : Joseph Mongé, 1718.
- LA PORTE, J. de, *Le voyageur français, ou la connaissance de l'ancien et du nouveau Monde, mis au jour par M. l'Abbé Delaporte (avec collaboration de Louis-Abel de Bonafous, Abbé de Fontenay et Louis Domairon)*, Paris : L. Cellot, 1769.
- LEMERY, L. *Traité des aliments*, Paris : Durand, 1755.
- D'ORVILLE, C., *Histoire des différents peuples du monde : contenant les cérémonies religieuses et civiles, l'origine des religions, leurs sectes et superstitions et les mœurs et usages de chaque nation*, Paris : Hérisant fils, 1770-1771.
- RAYNAL, G.-T., *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes*, La Haye : Gosse fils, 1774.
- , *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des européens dans les deux Indes*, Genève : Jean-Léonard Pellet, 1780.
- SADÉ, *Œuvres*, textes établis, présentés et annotés par Michel Delon et Jean Deprun, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade », 1990-1998, 3 vol.
- SERRAND, M., *Ginseng : mille ans de bienfaits*, Paris, Alpen Editions, 2005.
- VAILLANT, S., *Discours sur la structure des fleurs : leurs différences et l'usage de leurs parties prononcé à l'ouverture du jardin royal de Paris, le X<sup>e</sup> jour du mois de juin 1717 et l'établissement des trois nouveaux genres de plantes, l'araliastrum, la sberadia, la boerbaavia avec la description de nouvelles plantes rapportées au dernier genre*, Leide : P. Vander, 1718.

### Ouvrages collectifs, dictionnaires et articles

- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers dirigée par Diderot et d'Alembert*, Paris : Chez Briasson, David l'aîné, Le Breton et Faulche, 1751-1765.
- Lettres édifiantes et curieuses de Chine par des missionnaires jésuites, 1702-1776*, éd. d'Isabelle et Jean-Louis Vissière, Paris : Garnier-Flammarion, 1979.
- Journal des savants du lundi 27 juin 1718*, Paris : Pierre Witte, 1718.
- LEE, Hye-Min, « Louis XIV's Ginseng : Shaping of Knowledge on an Herbal Medicine in the Late 17th and the Early 18th Century France » in *Korean J Med Hist*, 2016 ; 25, n° 1, pp. 111-146.

KOZUL, M. « Le poison sadien : métaphores, sources, savoir médical », dans Michel Delon et Jean-Christophe Abramovici (dir.), *Le corps des Lumières, de la médecine au roman*, Nanterre : Centre des sciences de la Littérature de l'Université Paris X-Nanterre, 1997, pp. 161-176.